



ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE DÉPASSEMENT EN NITRATES : RETOUR À LA NORMALE

L'Agence Régionale de Santé et atlantic'eau vous informent du retour à une situation conforme pour l'eau potable. Selon la réglementation, elle peut désormais être consommée par tous.

Mis en ligne le 02 février 2023

12 communes étaient concernées: Blain, Casson, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Les Touches, Notre-Dame-des-Landes, Nort-sur-Erdre, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Trans-sur-Erdre ainsi que certains secteurs de Joué-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.atlantic-eau.fr 



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00